



MON GUICHET URB@NISME

en un clic!



Dès le 1^{er} janvier 2022

NOUVEAU SERVICE PUBLIC

+ simple + souple + réactif

GUIDE PRATIQUE

Daoulas, Dirinon, Hanvec, Irillac, L'Hôpital-Camfrout, La Forest-Landerneau, La Martyre, La Roche-Maurice, Landerneau, Lanneuffret, Le Tréhou, Logonna-Daoulas, Loperhet, Pencran, Ploudiry, Plouédern, Saint-Divy, Saint-Éloy, Saint-Thonan, Saint-Urbain, Tréflévénez, Trémaouézan.



QU'EST-CE QUE MON GUICHET URB@NISME EN UN CLIC ?

C'est un outil permettant au public et à l'administration de dématérialiser l'instruction des autorisations d'urbanisme : **permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme, permis d'aménager, permis de démolir**. L'une des fonctionnalités du guichet numérique est la saisine par voie électronique qui vous permet, à vous ou à votre mandataire, de déposer via un compte, un dossier en ligne, de suivre son avancée en temps réel et de faciliter les échanges avec la mairie.

COMMENT CRÉER UN COMPTE ?

Rendez-vous sur le site internet de la commune de votre projet ou sur celui de la communauté de communes.

Pour un premier dépôt, il est nécessaire de cliquer sur connexion puis au choix :

- › créer un compte en renseignant l'adresse électronique souhaitée et un mot de passe,
- › créer un compte à partir d'identifiants FranceConnect.

Pour de futures demandes, ce compte pourra être réutilisé avec les mêmes identifiants.

QUELS SONT LES OUTILS D'ASSISTANCE EN LIGNE ?

- › Sur la page d'accueil du guichet, un lien permettra de vous connecter à l'outil mis en place par les services de l'État : AD'AU (Assistance pour votre Demande d'Autorisation d'Urbanisme) ; qui vous orientera dans le choix de la procédure et la constitution de votre dossier.
- › Sur la page d'accueil du guichet, le lien « Document d'urbanisme en vigueur » vous permettra d'accéder aux informations nécessaires (zonage, règlement...) sur le GEOPAYSDEBREST.
- › Sur le site internet de la collectivité, un guide de l'utilisateur de Mon guichet Urb@nisme en un clic ! sera disponible.

La commune reste le premier et principal interlocuteur. Elle continuera de vous renseigner sur les procédures d'urbanisme et les documents d'urbanisme en vigueur.

EST-CE TOUJOURS POSSIBLE DE DÉPOSER UN DOSSIER PAPIER À LA MAIRIE ?

Le dépôt sur le Guichet Numérique n'est pas obligatoire, mais sera la solution à privilégier. Le dépôt en format papier au guichet de la mairie ou par La Poste reste donc possible.

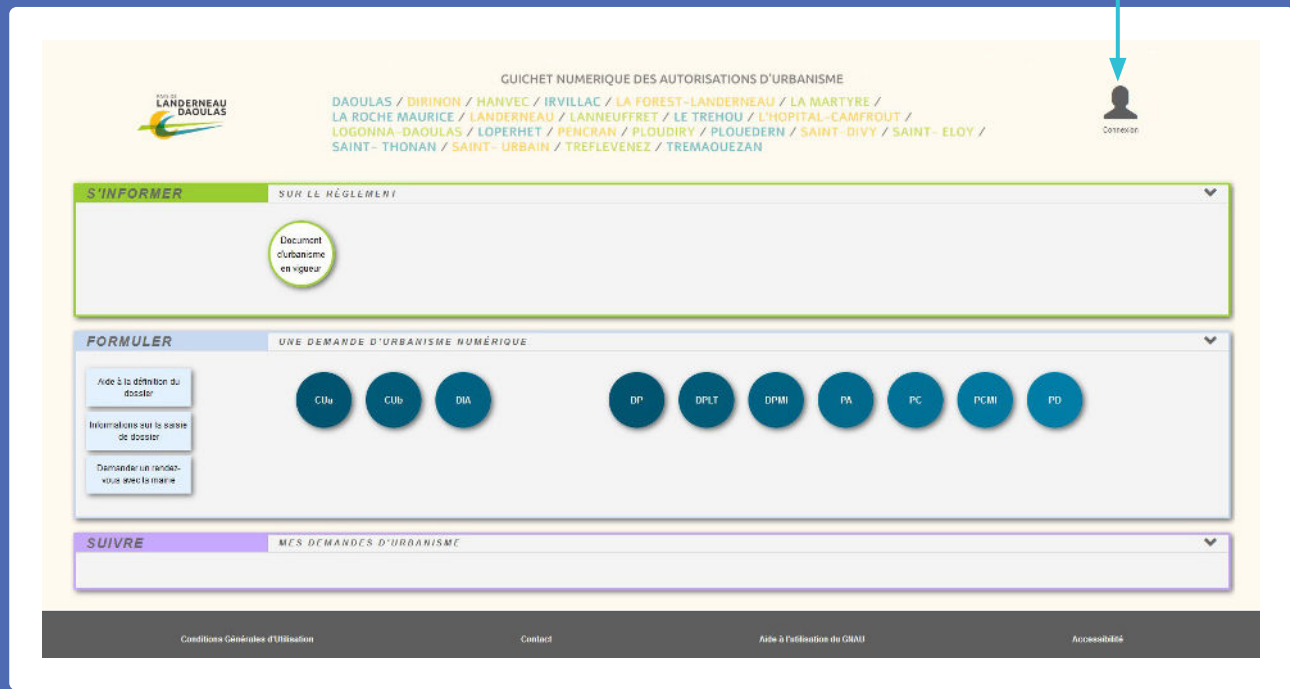
COMMENT ÊTRE INFORMÉ DE L'AVANCÉE DU DOSSIER ?

À chaque étape, vous recevrez un message électronique sur l'adresse indiquée lors du dépôt du dossier. Ces messages confirmeront l'envoi, la réception des documents transmis, mais également s'il manque des pièces ou si le délai d'instruction est revu. Vous serez également averti lorsque votre dossier sera complet et de la décision. Toutes ces informations seront visibles en permanence sur Mon guichet Urb@nisme en un clic ! après connexion à votre compte.



Page d'accueil du guichet : www.pays-landerneau-daoulas.fr ou le site internet de la commune.

› Première étape : se connecter.



GUICHET NUMÉRIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME

DAOULAS / DIRINON / HANVEC / IRVILLAC / LA FOREST-LANDERNEAU / LA MARTYRE / LA ROCHE MAURICE / LANDERNEAU / LANNEUFFRET / LE TREHOU / L'HOPITAL-CAMFRDUT / LOGONNA-DAOULAS / LOPERHET / PENCRAN / PLOUDIRY / PLOUEDERN / SAINT-DIVY / SAINT-ELOY / SAINT-THONAN / SAINT-URBAIN / TREFLEVENEZ / TREMAQUEZAN

Connexion

S'INFORMER SUR LE RÉGLEMENT

Document d'urbanisme en vigueur

FORMULER UNE DEMANDE D'URBANISME NUMÉRIQUE

Aide à la définition du dossier

Informations sur le dossier de dossier

Demande un rendez-vous avec le maire

CUa CUb DIA DP DPLT DPMI PA PC PCMI PD

SUIVRE MES DEMANDES D'URBANISME

Conditions Générales d'Utilisation Contact Aide à l'utilisation du GDAU Accessibilité

› S'identifier si compte existant ou créer un compte.

Me connecter à mon compte

FranceConnect est la solution proposée par l'État pour simplifier votre connexion aux services en ligne. Pour vous connecter à votre compte utilisateur utilisez le service FranceConnect.



S'identifier avec
FranceConnect

[Qu'est-ce que FranceConnect ?](#)

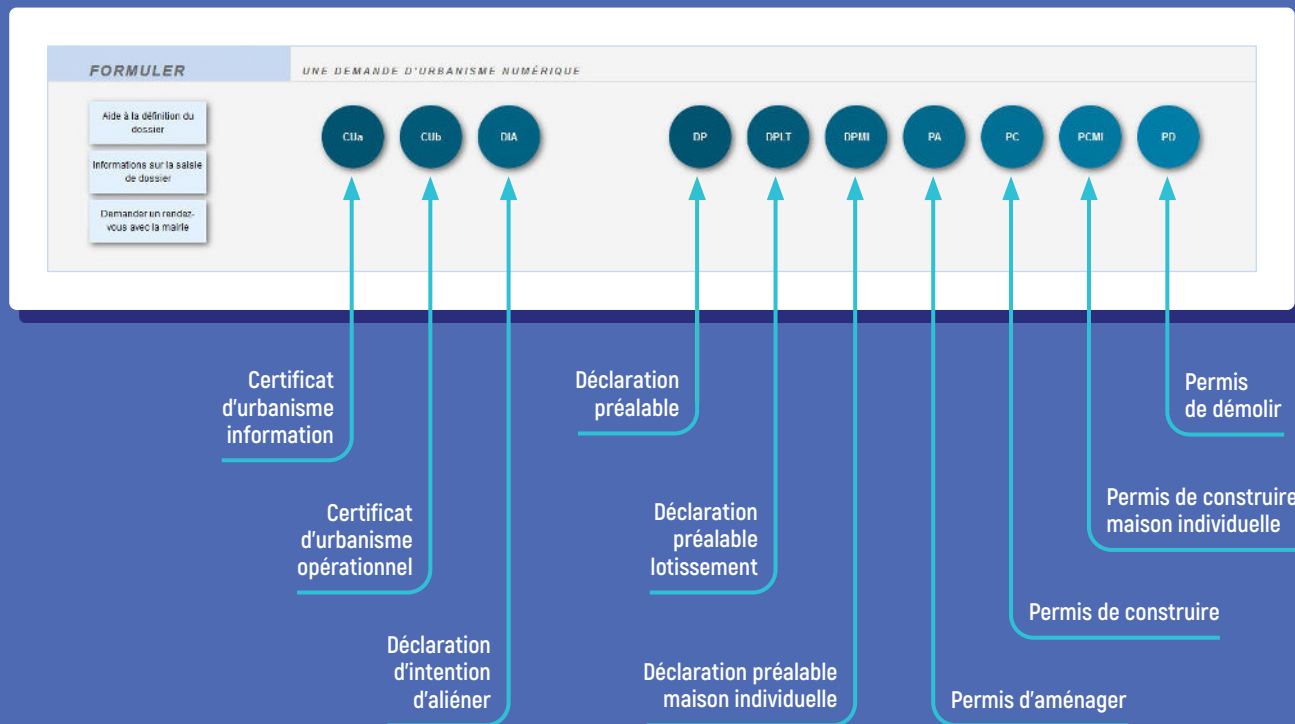
OU

[> Mot de passe oublié ?](#)

Connexion

[Pas encore de compte ?](#)

› Une fois connecté, cliquer sur la procédure souhaitée.





› Cette fenêtre permet de passer de pages en pages.

← 2 sur 18 →

- Récépissé de dépôt
- Permis de construire maison individuelle
- Références cadastrales
- Bordereau de dépôt des pièces jointes
- Impositions
- Notices d'information

Le formulaire apparaît.

1/15

Déclaration préalable
Constructions, travaux, installations et aménagements non soumis à permis

1340407

MINISTÈRE CHARGÉ DE L'URBANISME

Vous pouvez utiliser ce formulaire si :

- Vous réalisez un aménagement (lotissement, camping, aire de stationnement, aire d'accueil de gens du voyage...) de faible importance soumis à simple déclaration.
- Vous réalisez des travaux (construction, modification de construction existante...) ou un changement de destination soumis à simple déclaration. (1)

Pour savoir précisément à quelle(s) formalité(s) est soumis votre projet, vous pouvez vous reporter à la notice explicative ou vous renseigner auprès de la mairie du lieu de votre projet.

1 - Identité du déclarant
Le déclarant indiqué dans le cadre ci-dessous pourra réaliser les travaux ou les aménagements en l'absence d'opposition. Il sera redevable des taxes d'urbanisme le cas échéant. Dans le cas de déclarants multiples, chacun des déclarants, à partir du 2^{ème}, doit remplir la fiche complémentaire «Autres demandeurs».
Les décisions prises par l'administration seront notifiées au déclarant indiqué ci-dessous. Une copie sera adressée aux autres déclarants, qui seront co-titulaires de la décision de non-opposition et solidairement responsables du paiement des taxes.

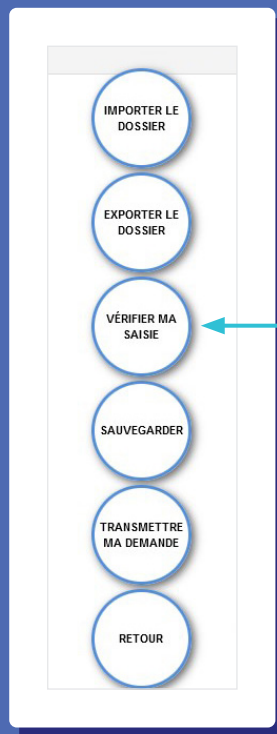
Vous êtes un particulier Madame Monsieur

Nom : _____ Prénom : _____

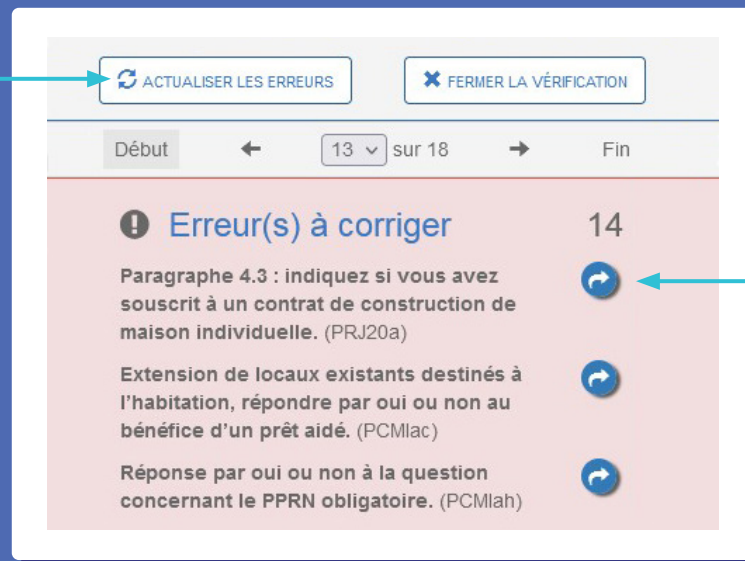
Date et lieu de naissance
Date : _____ Commune : _____

› Compléter les informations.

› Cliquer sur
"Vérifier ma saisie".



Cette fenêtre apparaît si des informations de pièces obligatoires
sont manquantes.



- › Cliquer sur la flèche bleue pour accéder directement
à l'information à compléter.
- › "Actualiser les erreurs" pour bien voir les éléments manquants.














- › Pour joindre les pièces justificatives :
cliquer sur le trombone et insérer le fichier correspondant.



JOINDRE LES PIÈCES JUSTIFICATIVES : AJOUTER UN OU PLUSIEURS FICHIERS


AJOUTER UNE AUTRE PIÈCE

Formats de fichier acceptés : PNG, JPG, JPEG, PDF, GIF, SVG, TXT
Formats supplémentaires acceptés pour les pièces "AUTRE" :
Taille maximale : 15000 Ko.

PCMI1. Un plan de situation du terrain		
PCMI2. Un plan de masse des constructions à édifier ou à modifier		
PCMI3. Un plan en coupe du terrain et de la construction		
PCMI4. Une notice décrivant le terrain et présentant le projet		
PCMI5. Un plan des façades et des toitures		
PCMI6. Un document graphique permettant d'apprécier l'insertion du projet de construction dans son environnement		
PCMI7. Une photographie permettant de situer le terrain dans l'environnement proche		

IMPORTER LE DOSSIER
EXPORTER LE DOSSIER
VÉRIFIER MA SAISIE
SALVEGARDER
TRANSMETTRE MA DEMANDE
RETOUR

› Une fois que le tableau des erreurs et des pièces à fournir est conforme, vous pouvez transmettre votre demande.



The image displays two panels from a web application. The left panel shows a summary of the request status:

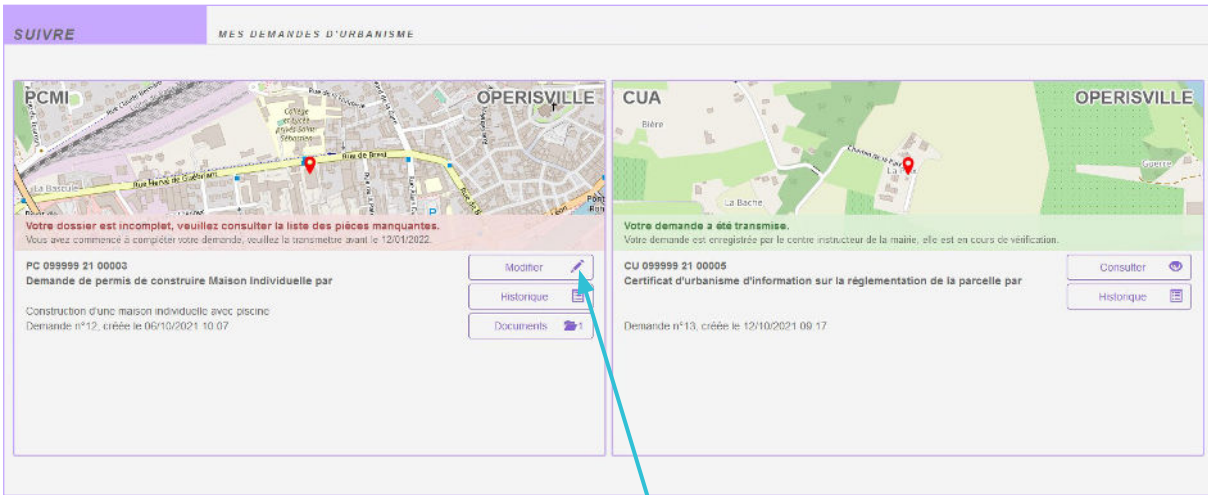
- Actualiser les erreurs** and **Fermer la vérification** buttons at the top.
- A progress indicator: **Début** ← **2** sur 18 → **Fin**.
- Erreur(s) à corriger**: 0. Subtext: "Pas d'erreur à corriger. En attente de confirmation par le service instructeur."
- Pièce(s) à fournir**: 0. Subtext: "Pas d'erreur à corriger. En attente de confirmation par le service instructeur."
- Information(s) à vérifier**: 5. This section is highlighted in yellow and contains five items, each with a refresh icon:
 - Références cadastrales / fiche complémentaire : pas de section de la parcelle saisie. (T8a)
 - Références cadastrales / fiche complémentaire : numéro de la parcelle obligatoire. (T9a)
 - Paragraphe 7 : aucune information pour l'application d'une législation connexe. (X1e)
 - Indiquez s'il y a lieu le nombre de logements. (PCM/ag)
 - Paragraphe 7 : aucune indication concernant la participation pour voirie et réseaux. (V1c)

The right panel is a vertical navigation menu with six circular buttons:

- IMPORTER LE DOSSIER
- EXPORTER LE DOSSIER
- VÉRIFIER MA SAISIE
- SAUVEGARDER
- TRANSMETTRE MA DEMANDE (highlighted with a red arrow from the left panel)
- RETOUR

Le dossier apparaît sur le guichet.

› Les rubriques “Consulter” et “Historique” sont accessibles par le pétitionnaire suite au dépôt de son dossier.



The screenshot displays the 'MES DEMANDES D'URBANISME' section of a web portal. It features two columns of information:

- Left Column (PCMI):** A map of OPERISVILLE with a red pin on Rue de Berni. Below the map, a red banner states: "Votre dossier est incomplet, veuillez consulter la liste des pièces manquantes. Vous avez commencé à compléter votre demande, veuillez la transmettre avant le 12/01/2022." The request details are: "PC 099999 21 00003 Demande de permis de construire Maison individuelle par Construction d'une maison individuelle avec piscine. Demande n°12, créée le 06/10/2021 10:07." Action buttons include "Modifier" (with a pencil icon), "Historique" (with a document icon), and "Documents" (with a folder icon and '1').
- Right Column (CUA):** A map of OPERISVILLE with a red pin on Rue de Berni. Below the map, a green banner states: "Votre demande a été transmise. Votre demande est enregistrée par le centre instructeur de la mairie, elle est en cours de vérification." The request details are: "CU 099999 21 00005 Certificat d'urbanisme d'information sur la réglementation de la parcelle par". Action buttons include "Consulter" (with a magnifying glass icon) and "Historique" (with a document icon).

› Possibilité de “Modifier” le dossier si un mail demandant des pièces manquantes a été reçu lors de l’instruction.

En cas de problème technique uniquement,
le pétitionnaire peut faire une demande
à l'adresse **assistance.gnau@ccpld.bzh**.



Pour toute autre question, il devra s'adresser
à la commune.

